

Déroulé et Ordre du jour

Assemblée Générale Ordinaire

- Appel nominal des clubs
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 7 janvier 2023 à Grand-Couronne
- Homologations des décisions prises par le Comité Directeur, depuis le 7 janvier 2023

- Intervention du président de la Ligue

- Intervention de Gilles Sézionaie, président de la Fédération Française de Natation

- Rapport moral
- Rapports financiers
 - Présentation des comptes financiers de l'exercice 2022-2023 et rapport du trésorier
 - Rapport du Cabinet comptable
 - Rapport du Commissaire aux comptes
 - Adoption des comptes financiers de l'exercice 2022-2023
 - Présentation du budget prévisionnel 2023-2024

- Elections

- Rapport d'activité de Natation Artistique
- Rapport d'activité de la Natation Course
- Rapport d'activité du Centre d'Accession et de Formation
- Rapport d'activité de la natation Eau libre
- Rapport d'activité du Water-Polo
- Rapport d'activité de la natation Maîtres
- Rapport d'activité de l'ERFAN
- Rapport du médecin de la Ligue
- Rapport d'activité des Officiels

- Approbation des rapports

- Récompenses des sportifs et des dirigeants

- Questions diverses et clôture de l'Assemblée générale ordinaire électorale 2023.

Intervention du président

Je me permets de faire l'introduction de nos assemblées générales, ordinaire et extraordinaire. Je vais être bref, car pour tout vous dire le cœur n'y est pas vraiment. La ligue de Normandie souffre de vents contraires. Notre gouvernance, notre gestion, notre sincérité, sont remis en cause.

Pourquoi avoir planifié l'assemblée générale le 7 octobre, avec une élection complémentaire ?

Pourquoi avoir programmé une réforme statutaire et convoqué une assemblée extraordinaire ?

L'idée est simple. Le comité directeur a estimé que pour cette dernière année de mandat, il serait de bon aloi de compléter les postes vacants, de mettre le pied à l'étrier à de nouveaux élus. Démarche d'ouverture. Et considérant, que l'assemblée générale électorale du futur mandat olympique, devra se tenir en amont de celle de la fédération, soit en novembre 2024, il nous a semblé opportun d'avancer le calendrier. L'objectif vise à ce que l'assemblée nouvellement constituée bénéficie de douze mois d'action.

Plus qu'une simple actualisation, c'est un toilettage statutaire que nous vous présenterons d'ici quelques instants. Je dirais presque constitutionnel. Là aussi, l'idée est simple. Les statuts de la ligue datent de 2019. La fédération, quant à elle, a opéré sa dernière modification en 2021. Conformément au code du sport, six mois avant l'assemblée électorale fédérale, il est de bonne administration de rendre les statuts conformes. A un an de la fin du mandat, l'objectif est de mettre l'institution en ordre de marche.

Je laisserai les rapporteurs d'activité développer leurs parties.

L'un des chantiers en cours est l'organisation de l'équipe administrative. Notre modèle économique nous a permis de la renforcer.

Hélène Legrandis-Delamare est la directrice. Avec Ibrahima Sow, nous faisons le pari de la montée en compétences administrative et financière. Maëlle Lochu a élargi son périmètre d'action avec le pilotage de l'ETR. Arvin Amin a assuré cet été la gestion de la piscine de Courseulles-sur-Mer. Edwige Tirard vient renforcer l'ERFAN et Sylvain Delmon, en tant qu'alternant, s'est vu confier le projet Sésame.

Cette équipe est junior. Elle dispose des compétences indispensables au développement du projet politique. Son enjeu est de devenir résiliente, pour être au service du projet du comité directeur.

Vous le savez, l'une de mes attentions particulières porte sur la construction du sportif. Le plan de développement de ce mandat intègre le water-polo et la natation artistique. Je remercie chaleureusement Claire-Marie, Jean-Baptiste et Fabrice pour leur implication au comité directeur. Il faut poursuivre le travail engagé, nos activités sont pluridisciplinaires.

La compétitivité de notre natation course sur le champ national et international a largement décliné ces dernières années. Logan Fontaine et Célian Hénaut ne doivent pas être « l'arbre qui cache la forêt ». Hormis Logan, nous sommes absents de la haute performance. Je compte sur Gwénaél Bordais, entraîneur du CAF et des équipes de France Juniors, universitaires et U23, pour réinvestir cette compétence.

Nous devons encore réinterroger le schéma directeur de la natation normande, de l'apprentissage à la haute performance. Quel rôle pour les clubs, les sections sportives scolaires, les centres d'accession fédéraux, les structures d'entraînement universitaires et post bac ?

Quels clubs peuvent prétendre demain au programme d'accession, ou encore d'excellence ?

Comment assurer la continuité éducative et sportive de nos meilleurs espoirs ?

Les conditions du développement des activités de la natation sont réunies. Maintenant, il faut travailler d'arrache-pied, remettre l'ouvrage sur le métier, construire ensemble et surtout unir nos forces. S'entêter à œuvrer en solo relève de l'orgueil et de l'absence de considération due à autrui.

Nous avons clôturé la saison avec 16 265 licenciés, ce qui signe un retour à notre meilleur niveau d'avant covid. C'est bien, incontestablement encourageant, mais largement insuffisant. L'ensemble des composantes du système doit être proactif, chacun doit amener sa pierre à l'édifice, les clubs bien sûr, les comités départementaux évidemment et la ligue.

Je souhaite achever mon propos en parlant des équipements, les piscines. Lors du mandat précédent, j'envoyais une bouteille à la mer sur le fait que notre région était carencée en matière de bassin olympique. En 2024, par défaut de bassin, il n'y aura pas de championnat de Normandie au printemps, pas plus que de compétitions interrégionales, organisées en Normandie. Les jeunes normands en quête de qualifications nationales devront aller se qualifier en Bretagne !

Sur ce point, nous sommes sous l'eau. Nous buvons la tasse. A défaut de nouveau bassin, j'ai espéré un temps que nous pourrions obtenir un meilleur accès à la piscine de Grand-Couronne, nous avons même élaboré un plan de rénovation des plots et des lignes d'eau.

Aujourd'hui, l'établissement est fermé au public. Tout est tombé à l'eau.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires institutionnels, les présidents de clubs et de comités départementaux, les membres du comité directeur, les salariés et bénévoles, pour leur accompagnement dans notre mission d'intérêt général. Mention toute spéciale au Val de Reuil Natation et à sa présidente Céline Crouin.

Merci à tous et bonne assemblée.

Philippe BRIOUT

Rapport moral

Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs, entraîneurs, dirigeants, officiels et partenaires ici présents,

Notre Assemblée Générale revêt, cette année, une forme un peu particulière, de par sa position calendaire et l'ouverture d'élections à un an de la fin de notre mandat actuel. Nous avons fait le choix de renforcer le Bureau Directeur de la Ligue, afin de pallier des carences sur certains postes stratégiques. Il nous a semblé inopportun d'attendre le mois de janvier, pour intégrer de nouveaux membres, à quelques mois seulement d'un vote global. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous vous proposons une Assemblée Générale Ordinaire et une Assemblée Générale Extraordinaire.

Malgré deux années de COVID périlleuses, suivies de restrictions énergétiques entraînant la fermeture partielle ou totale de certaines structures, vous avez tenu bon le cap de la licenciation. Nous pouvons nous réjouir d'avoir quasiment retrouvé notre meilleur niveau, celui de la saison 2019/2020, où nous avons atteint 16.298 licences. En effet, à ce jour, nous enregistrons un résultat de 16.238. Nous comptons sur l'ensemble de vos clubs pour qu'en 2024 nous dépassions les 17.000 adhérents. N'oubliez pas que le 100 % licences conditionne l'obtention de vos subventions, la labellisation de vos meetings, etc...

Il y a deux ans, nous avons lancé l'opération "Tous en Maill'Eau", dans l'optique de vous permettre de relancer vos activités, à l'issue de la crise sanitaire. L'an dernier, la deuxième édition, n'a pas reçu l'engouement escompté. Pourtant, les retombées, pour les clubs participants, sont indéniables. Convaincus du bien-fondé de l'évènement, "En Septembre Tous en Maill'Eau" vient de vivre sa troisième édition. Nous nous réjouissons de voir le nombre des structures participantes en augmentation. Vous êtes 22, cette année, à relever le défi, contre 15 en 2022.

Avec optimisme et conviction, lors de notre dernière Assemblée Générale, nous vous annonçons la deuxième édition de notre Meeting National. Malheureusement ce beau rendez-vous de la performance a été annulé, faute de bassin. Nous comptons sur la réouverture de la piscine de Grand Couronne, pourtant annoncée, qui n'aura finalement pas eu lieu. Nous gardons l'espoir de pouvoir l'organiser en 2024.

Cette carence de bassin de 50 mètres, en Normandie, n'est plus un scoop. Le plus désolant, face à ce constat, c'est de vivre l'annulation pure et simple de certaines de nos actions, uniquement parce que nous ne disposons pas de structures adéquates. C'est un très gros chantier pour notre Ligue, mais il fait partie de nos principales préoccupations et des travaux que nous menons.

Au-delà de cette situation, nos sportifs, dans leurs disciplines respectives, poursuivent leur parcours à la recherche de la performance qui les mènera sur les plus hautes marches des podiums.

La Natation Course s'est accordée quelques résultats prometteurs.

Célian HENAUT était présent sur les Championnats de France Juniors. Il s'est octroyé le bronze sur le 50 dos mais surtout trois beaux titres de Vice-Champion de France aux 200 4 nages, 100 et 200 dos. Ces résultats lui ont, également, permis de réaliser les temps minimums pour la Comen. Il s'est tout autant illustré lors des Championnats de France Open avec une médaille d'or au 100 dos et une d'argent au 200.

Margot SELLIN a participé, elle aussi, aux Championnats de France Juniors. Elle a terminé 3^{ème} du 200 papillon et 2^{ème} du 100.

Logan FONTAINE a plutôt bien commencé sa saison, en remportant le 10 kilomètres lors de l'Open de Martinique. Cette performance lui a permis de se qualifier sur les Championnats du Monde de Fukuoka, où malheureusement, il n'aura fini que 9^{ème} des 5 et 10 kilomètres. C'est un résultat critique, à moins d'un an des Jeux Olympiques. Il n'aura plus qu'une possibilité de se qualifier, en janvier prochain. Logan est également présent sur les bassins. Il a obtenu une belle médaille d'or lors des Championnats de France Elites sur le 400 nage libre.

Je vais laisser, Sébastien GANDELIN, vous détailler le palmarès de l'ensemble de nos nageurs Normands.

La Natation Artistique n'est pas en reste. Trois très jeunes ballerines du CNH se sont distinguées, lors de différentes compétitions et en particulier sur les N2 ouvrant une belle qualification sur les N1. Il s'agit de Zoé DE MONES DEL PUJOL, Adèle LEDUEY et Rose ROUILLARD. Elles n'auront pas eu les résultats espérés, lors des Championnats de France qui se sont déroulés à Strasbourg et Angers. Nous étions fin juin, fin de saison, peut-être de la fatigue ou une trop grosse pression face au niveau de la compétition. Sans nul doute, elles sauront prendre leur revanche lors des prochaines échéances.

Une équipe Seniors de ASLCV Caen Synchro a, également, brillé sur les N2 et obtenu une qualification sur les N1.

Etonnamment au regard de la politique d'inclusion actuelle, il n'existe aucune Fédération Handisport dans cette discipline, juste une association, créée à la base par des parents. De fait, les ballerines relevant d'un handicap, ne peuvent concourir que sur les circuits classiques et être notées comme les valides.

Sandra LEVEREND, Présidente et entraîneur du CSG Natation Artistique, développe le handisport et le sport adapté. Elle entraîne, notamment, Léonice CAILLOT, double championne du monde handisport en 2022. Elle a, également organisé un stage découverte, avec 7 nageurs issus d'un institut spécialisé.

Forte de toutes ces expériences et convaincue que les choses doivent bouger, elle tente, aujourd'hui, de faire reconnaître cette catégorie, et travaille à la rédaction d'un règlement approprié, en fonction du handicap de la ballerine. La Ligue soutient totalement son investissement et ses travaux. Nous lui apporterons l'aide matérielle et financière nécessaire.

Claire Marie DEPAUW vous donnera tous les détails pour cette discipline.

Le Water-Polo poursuit son développement. En misant sur la formation, les clubs renforcent les bases, en mettant principalement l'accent sur la formation des Jeunes. C'est une catégorie où il avait été fait le choix de privilégier les regroupements, plutôt que de mettre en place une compétition. Devant les effectifs grandissants, l'an prochain, un Championnat devrait être organisé.

L'ensemble des catégories ont obtenu des résultats intéressants, tout au long de cette saison. Vous les découvrirez, dans le bilan.

A noter que Flers a accueilli le Tournoi des Champions de l'Ouest au mois de juin et Granville la Coupe de France U16 féminines en juillet.

Comme pour toutes les disciplines, les matchs ne pourraient avoir lieu sans un encadrement dédié à l'arbitrage. En ce sens, plusieurs sessions de formation ont été organisées pour la validation d'officiels B.

Nous pouvons nous réjouir de voir que le Water-Polo, en Normandie, est en plein essor. Nous le devons, notamment, à Jean Baptiste LE ROUX et Fabrice COIGNET qui mènent de main de maître cette discipline. Je leur laisse le soin de vous présenter les résultats sportifs des équipes.

Le manque d'officiel, sur les compétitions Natation Course, reste, malheureusement, un sujet récurrent. Nous avons cherché différentes solutions pour vous mobiliser, sans succès. Aujourd'hui, il ne nous reste plus qu'une alternative, sanctionner financièrement ceux qui ne jouent pas le jeu. Dorénavant, vos engagements sur Extranat seront conditionnés par le versement de frais de dossiers. Ces sommes représenteront une sorte de caution qui vous sera restituée, si et seulement si, vous fournissez le nombre d'officiels requis, par réunion, en fonction de votre nombre de nageurs. Cette solution respectera une certaine équité puisqu'elle ne pénalisera que les irréductibles réfractaires.

Dominique POIROT reviendra sur le bilan de la saison.

L'ERFAN est au centre des activités de la Ligue de Normandie. Cet organisme de formation est en constante évolution, grâce au travail d'une équipe dynamique et motivée. Ils s'attachent à mettre en place de nouvelles actions, tout en développant l'existant.

L'Organisme de Formation est reconnu de notoriété publique. Il accueille des stagiaires de tous horizons. Il est complètement reconnu par nos partenaires institutionnels, qui soutiennent chacun de nos projets.

Il y a deux ans, nous vous expliquions que nous devions répondre à une nouvelle obligation légale nationale, la certification Qualiopi. Nous avons obtenu ce précieux sésame dès le premier audit, ce qui nous permettait de maintenir l'agrément de la structure. En mars dernier, nous devions nous soumettre à la deuxième étape, l'audit de surveillance, que nous avons, également, directement validé. La prochaine échéance est prévue dans 18 mois.

Je laisse à Hélène LEGRANDOIS, directrice de l'ERFAN, le soin de vous exposer plus amplement les axes de ce projet et les résultats.

Fort de sa première expérience dans la gestion de piscines, la Ligue a souhaité se positionner, une nouvelle fois cette année, sur le bassin de Courseulles sur Mer. La municipalité nous a renouvelé sa confiance, en nous attribuant de nouveau le marché. Petite nouveauté, sur cette nouvelle saison estivale, l'équipe organise des soirées à thèmes. La première était une soirée zen, puis une disco party. Le week-end du 14 juillet était consacré à la plongée sous-marine, l'occasion de découvrir la discipline au travers de baptêmes. Deux journées ont été consacrées à l'organisation d'olympiades aquatiques. Tous ces événements ont séduit les résidents, tout autant que les touristes.

A l'aube des prochains Jeux Olympiques, je ne peux conclure ce rapport moral sans avoir une pensée pour nos sportifs qui porteront les couleurs françaises. Parmi eux, nous ne manquerons pas de suivre les performances de Léon MARCHAND et de Maxime GROUSSET dont les prouesses lors des derniers Championnats du Monde sont de bon augure pour les JO.

Il me reste à exprimer toute notre gratitude à l'ensemble de nos partenaires pour le soutien qu'ils nous apportent chaque saison. Je pense plus particulièrement aux Collectivités, au Conseil Régional, aux personnalités ici présentes, sans oublier la ville de Val de Reuil qui nous accueille aujourd'hui. Merci également aux Clubs, à leurs sportifs et officiels sans qui bien évidemment la Natation Normande n'existerait pas.

Brigitte GOSSELIN

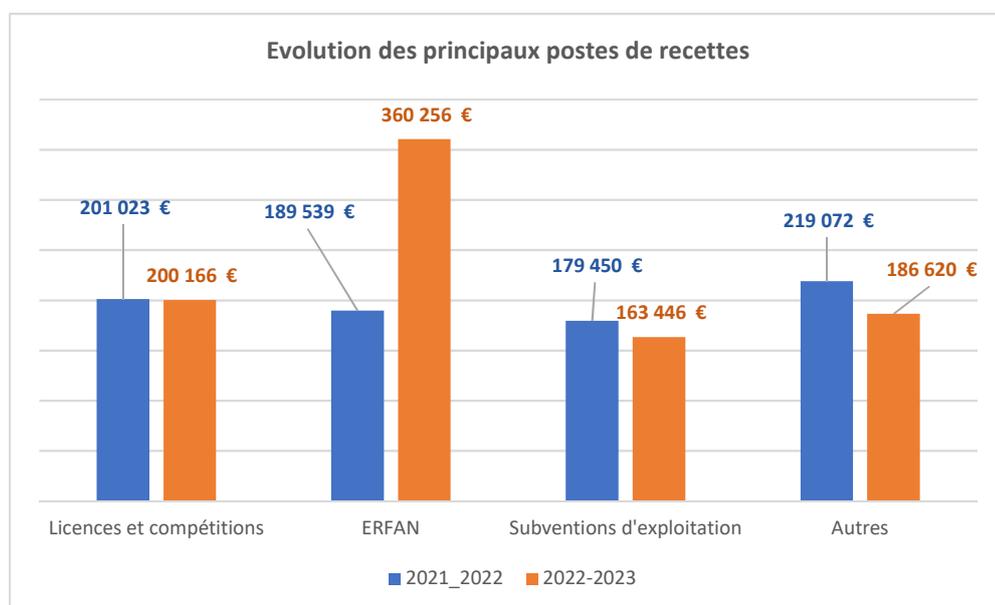
Rapports financiers

Compte de résultat

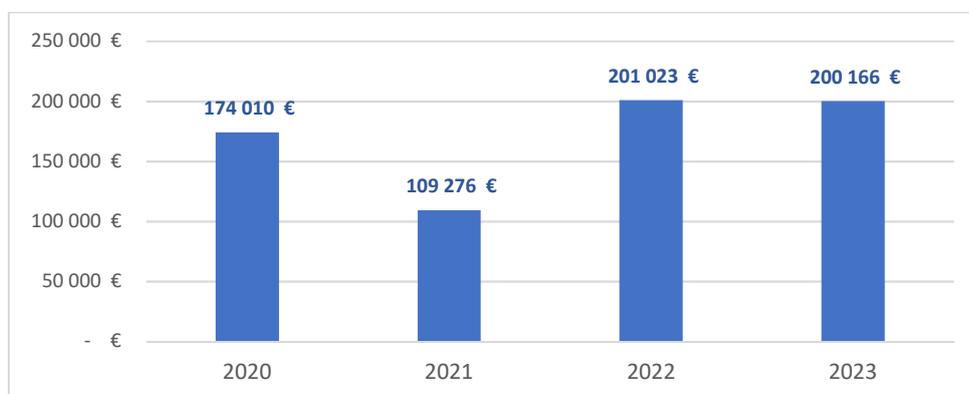
1. Éléments marquants à retenir sur la construction du compte de résultat de l'exercice 2022- 2023

- Une licenciation en légère hausse
- Le développement des activités de l'ERFAN
- La prise en charge par la ligue du développement des activités vers le haut niveau
- La confiance de nos partenaires institutionnels

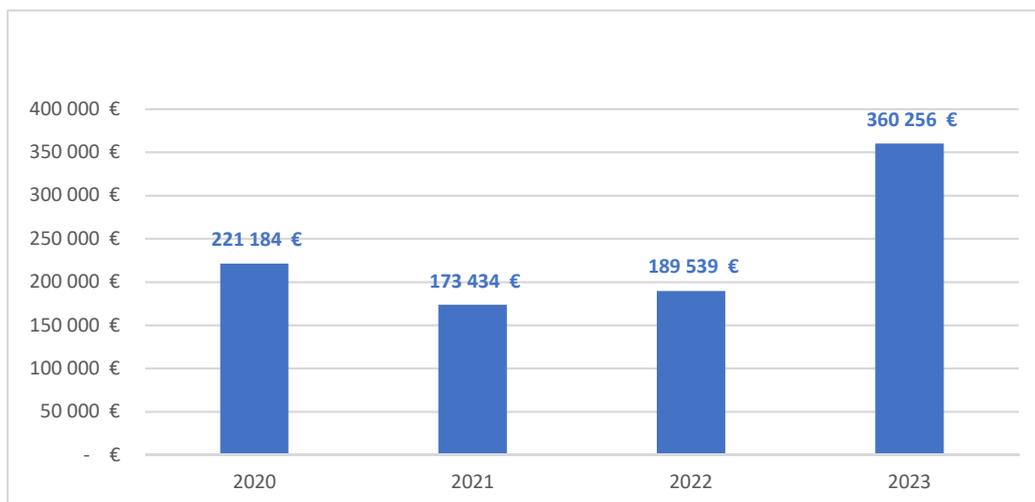
Une structure de recettes qui se déforme



Evolution des recettes de licences et Compétitions



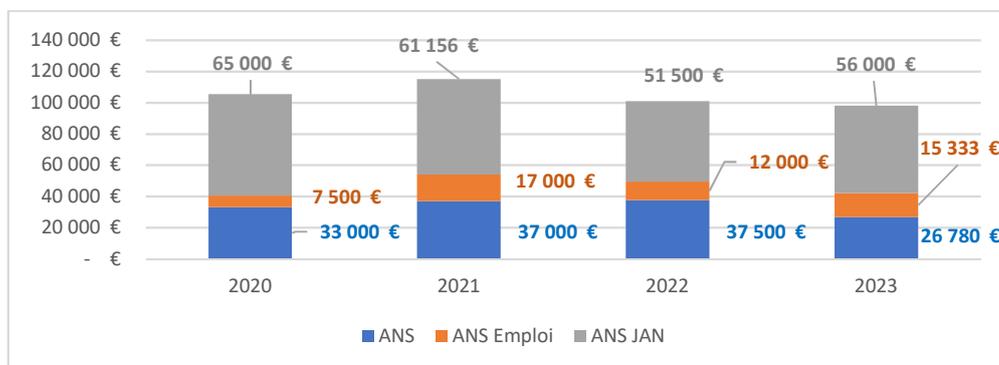
Avec 360 000 €, Augmentation des recettes de l'ERFAN : + 90%,



La Région et l'ANS : des partenaires dans la durée



- 64 000 € de subventions de fonctionnement
 - 40 000 € Aides aux CAF
 - 8 000 € Tous en Maillot
 - 10 000 € Aide au haut niveau (stages)
 - 6 000 € Développement Water-polo et Natation Artistique

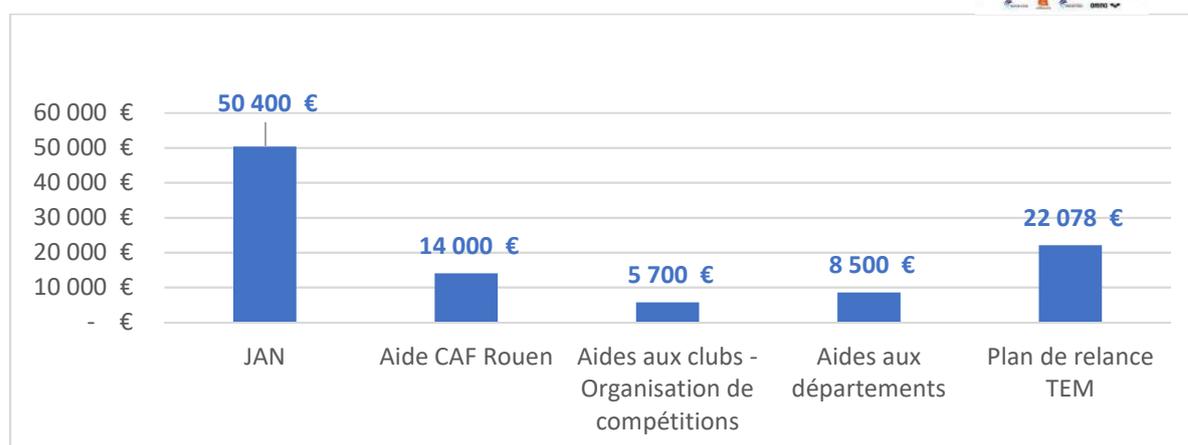


- 26 780 € de subventions de fonctionnement
 - ETR: 7 780 €
 - Actions formation ERFAN : 5 950 €
 - Actions CAF et Haut niveau : 4 500 €
 - Aide à la gestion piscine de Courseulles : 4 000 €
 - Tous En Maillot : 4 550 €

Les principaux postes de dépenses et leurs évolutions

	2023	
▪ Masse salariale	159 000 €	+ 11 000 €
▪ Aides aux clubs et comités	100 600 €	
▪ Charges sociales	163 000 €	+ 20 000 €
▪ Ingénierie Autres Organismes - ERFAN	80 800 €	+ 39 000 €
▪ Stages	49 000 €	+ 33 000 €
▪ CRJS – CSN	37 800 €	-1 700 €
▪ Rémunération et frais formateurs	38 000 €	+ 18 000 €
▪ Frais mission bureau et CA	8 600 €	+ 1 000 €

Des aides reversées aux clubs et départements pour développer et développer la pratique



Affectation d'une provision de 30 000 €

- Stages CAF, actions ETR Natation Course 15 000 €
- Matériels 5 000 €
- Polo et Nat Artistique 10 000 €

Construction du résultat

	2023		2022
▪ Chiffre d'affaires	687 623 €		556 984 €
▪ Marges	606 775	Sous traitance	515 358 €
			+ 39 000 €
▪ Valeur ajoutée	574 358 €	Subvention	506 183 €
▪ Excédent Brut d'Exploitation	134 280 €	Salaires et charges	122 669 €
▪ Résultat d'exploitation	-4 018 €	Provisions Charges gestion	-6 500 €
			+ 30 000 €
▪ Résultat exceptionnel	8 452 €		17 972 €
▪ Résultat net	6 436 €		12 509 €

La structure associative demeure solide.

ACTIF	PASSIF
ACTIF IMMOBILISE 188 954 €	FONDS PROPRES 788 044 €
ACTIF CIRCULANT 847 689 €	DETTES 248 599 €
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px;"> Dont Créances disponibles 523 138 € </div>	
1 026 644 €	1 036 644 €

La solidité financière nous permet de voir sereinement l'avenir, notamment pour les investissements à prévoir en 2023-2024.

Nomination du Commissaire aux comptes

Nomination du Commissaire aux comptes pour une mission spéciale de validation des comptes 2022 – 2023
- Emmanuel DELAUBERT

Présentation du budget prévisionnel 2023

Principes de construction du prévisionnel

- Au niveau des recettes
 - Recettes de l'ERFAN en légère diminution.
 - Stabilité des licences
 - Stabilité subventions
- Au niveau des charges
 - Hausse de certaines lignes en charges en lien avec la hausse des prix
 - Investissement dans des logiciels pour continuer à simplifier, fluidifier notre fonctionnement par la dématérialisation
 - Identification de lignes spécifiques pour le budget sportif
- Au niveau des investissements
 - Des travaux de rénovation énergétique du siège social
 - Investissement pour du matériel de compétition et informatique

Éléments clés des recettes du prévisionnel

	2023
▪ Recettes ERFAN	345 000 €
▪ Licences	180 000 €
▪ Engagements	20 000 €
▪ Subventions Région	70 000 €
▪ Agence Nationale du Sport	30 000 €
▪ Agence Nationale du Sport Emploi	12 000 €
▪ Provision 2023	30 000 €

Éléments clés des charges prévisionnelles

	FONCTIONNEMENT GENERAL	
▪ Salaires	170 000 €	Hausse de 5% 7 000 €
		CDD 35 000 €
▪ Achats logiciels	6 500 €	
▪ Water-Polo	15 000 €	Animation ETR 3 000 €
		Actions 12 000 €
▪ Eau libre	2 000 €	
▪ Stages	50 000 €	CAF 25 000 €
		Actions Ligue 25 000 €

Éléments clés des dépenses prévisionnelles

	FONCTIONNEMENT GENERAL
▪ Achat de matériels	13 000 €
▪ Travaux économie d'énergie	90 000 €

Pascal RICHEZ